

On touche le fond : un ancien lycée parisien réquisitionné par la Région pour la prière du Ramadan !

écrit par Christine Tasin | 18 mars 2024



Paris (XVe), rue Quinault. Malgré « plusieurs mois de recherches avec la Ville et les bailleurs », aucun autre lieu (que le lycée Brassai) n'avait pu être identifié, indique la préfecture de police. LP/PA.



Paris (XVe), rue Quinault. Malgré « plusieurs mois de recherches avec la Ville et les bailleurs », aucun autre lieu (que le lycée Brassai) n'avait pu être identifié, indique la préfecture de police. LP/P.A.

Avez-vous déjà vu, dans notre histoire, des bâtiments publics, des anciens lycées réquisitionnés pour des communions, des baptêmes ? Si des gens veulent fêter le ramadan en nombre, ils font comme nous pour des communions et autres fêtes privées, ils louent, à leurs frais, des salles, des châteaux... bref des biens privés.

Mais quand il s'agit d'islam, en France, c'est carrément la puissance publique, qui organise pour des privés leurs fêtes religieuses ! Impensable, incroyable. **Voltaire, sors de ta tombe ! Petit père Combes, reviens !**

C'est donc la Préfecture de Paris qui a réquisitionné notre ancien lycée et oblige la région à le mettre à disposition d'une association culturelle ! Et pour quoi ? Parce qu'il n'y aurait pas assez de mosquées !

Peuvent pas prier chez eux les musulmans ? Peuvent pas louer à leurs frais une salle privée ? C'est la preuve par neuf de la conquête musulmane et si c'était la seule... Ben

non un de nos anciens lycées, rien que ça ! **Et un monument historique, l'ancien lycée Brassai, rue Quinault, dans le XVe arrondissement de Paris, qui était le seul établissement public professionnel dédié à l'apprentissage des arts de la photographie et de l'image dans la capitale. Fermé depuis septembre, et mis à la disposition d'une association musulmane pour l'exercice du culte musulman. De quoi avoir la nausée.**



C'est encore un coup de Darmanin le dhimmi, puisque c'est un arrêté préfectoral qui a réquisitionné auprès de la Région d'Île de France ces locaux pour l'exercice du culte musulman durant la période du ramadan. La Région avait, paraît-il, d'autres idées et visées pour utiliser ce bel établissement,

mais l'islam d'abord. Je ne sais quels étaient les projets de Péresse mais je me méfie autant d'elle que d'Hidalgo, l'une comme l'autre sont capables de réquisitionner d'anciens lycées pour y abriter des migrants. D'ailleurs des associations bien intentionnées militent pour que l'ancien lycée devienne un hôtel à migrants...

Pendant ce temps les nôtres meurent de froid et de faim dans la rue. Il faut dire qu'il y a plus d'associations vivant de l'argent du contribuable pour aider les immigrés que pour aider les Français à la rue...

<https://www.lindependant.fr/2024/03/15/pyrenees-orientales-un-homme-qui-vivait-dans-sa-voiture-meurt-sur-un-parking-11828214.php>

<https://www.tflinfo.fr/societe/un-homme-sdf-retrouve-mort-de-froid-dans-un-abri-de-fortune-dans-le-val-d-oise-2282546.html>

https://actu.fr/societe/624-sdf-morts-dans-la-rue-en-2022-pour-quoi-on-n-arrive-pas-a-enrayer-ce-fleau_60564490.html

Il n'y aurait, paraît-il, pas assez de mosquées sur Paris (et de plus en plus de musulmans, entre natalité et immigration, forcément)

Y a-t-il une prescription religieuse qui oblige les musulmans à se réunir en troupeaux entiers pour faire ramadan ?

Mais la bonté du dhimmi français ne s'arrête pas là. En plus des locaux, les musulmans auront droit à nos soldats pour leur sécurité, des fois qu'un fanatique les menace !

Ces « sécurisations renforcées aux horaires de présence et d'affluence » sont « établies en lien avec les responsables des lieux de culte et impliquent des effectifs de la préfecture de police ainsi que des militaires de la force Sentinelle. « C'est gratuit, c'est l'Etat qui paye »...

Et puis, après tout, cette offrande aux musulmans est habillée de toutes les excuses, si on ne fait pas ça, ils vont faire des prières sur la voie publique, c'est pas bien... Il vaut mieux entendre ça que d'être sourd. Si j'arrivais dans une rue parisienne avec 250 quidams et que nous l'occupions corps et cris pendant 3 heures pour, par exemple, les anniversaires de la loi de 1905 ou du 14 juillet, je ne crois pas que Darmanin serait gêné de nous faire embarquer et mettre en garde à vue. Mais on n'est pas musulmans. Et entre l'intérêt électoral de Macron et la volonté de nos élus d'imposer peu à peu l'islam comme religion, modèle, loi pour tous ils ont choisi. Forcément, cela accélère la destruction de la France.

[Voir l'article du Parisien](#)